



34604 - Est-il vrai que toute épreuve, comme une maladie ou un accident ou un événement (néfaste) est génératrice d'une récompense pour la victime ?

question

Est-il vrai que l'envoûtement et les effets de mauvais œil constituent des épreuves infligées par Allah au fidèle serviteur qui en est atteint – Lui valent-elles une récompense ?

Question

Existe-il des choses à faire pour mériter une récompense selon l'Islam ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il a déjà été dit dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [10936](#) (qui reproduit une fatwa de Cheikh Muhammad ibn Salih ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) que les calamités peuvent attirer une récompense à celui qu'elles frappent, s'il fait preuve de patience et compte sur la récompense d'Allah, le Béni, le Très Haut.

Nul doute que l'envoûtement et les effets du mauvais œil font partie des plus grands malheurs. Car ils laissent un impact très important sur l'esprit, le cœur et les organes (externes) de la victime. Si celle-ci observe la patience, elle obtiendra d'Allah une énorme récompense.

D'après Ibn Abbas, une femme noire se présenta au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et lui dit : **Je subis des crises d'épilepsie qui me poussent à me déshabiller ; prie Allah pour moi .**

- **tu peux rester patiente, s'il te plaît, et tu accèderas au paradis. Si tu veux, je peux prier Allah de te redonner le salut .**

- **Je préfère rester patiente... mais, puisque je me déshabille, prie Allah pour moi afin que cela**



cesse .

Et il pria pour elle (rapporté par al-Boukhari, 5652) et par Mouslim, 2576).

Les malheurs qui frappent l'homme en sa personne, en ses biens ou sa famille ne constituent pas un mal pur puisqu'ils peuvent apporter un grand bien.

Allah le Très Haut nous a indiqué dans Son livre comment atténuer les épreuves qui nous frappent et ce qu'il faut faire pour qu'elles soient une source de récompense. Il faut rester endurant et prononcer la formule dite istridja (indiquée ci-après) qui recèle une promesse divine qu'Allah réalisera comme Il l'a dit : **Apporte la bonne nouvelle aux endurants qui, frappés par un malheur, disent : nous sommes à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons. Voilà ceux qui bénéficieront de la bénédiction et de la miséricorde de leur Maître ; voilà les bien guidés** (Coran, 2 : 155-157).

Selon Ibn Al-Qayyim, ces mots (les versets ci-dessus) font partie des remèdes les plus efficaces ici-bas et dans l'au-delà ; ils véhiculent deux importants principes qui permettent au fidèle serviteur qui les applique de se consoler. L'un des principes est que le fidèle serviteur, sa famille et ses biens appartiennent réellement à Allah, le Puissant et Majestueux. C'est Lui qui en a fait un dépôt auprès du fidèle serviteur. S'il récupère son dépôt, Il n'est que comme un prêteur qui vient reprendre son prêt. Le second principe est que la destinée du fidèle serviteur et son ultime retour sont réglés par son vrai Maître, et qu'il abandonnera la vie d'ici-bas derrière Lui et se présentera à son Maître comme Il l'avait créé initialement donc sans famille ni biens ni clan, mais avec ses bonnes et ses mauvaises actions. Si tels sont le début et la fin du fidèle serviteur, comment peut-il se réjouir de ce qu'il possède ou regretter ce qu'il a perdu ? Réfléchir sur son début et sur sa fin fait partie des plus importants remèdes pour cette maladie (les malheurs), Zad al-ma'ad, 4/189 en résumé.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a expliqué que l'endurance des afflictions et des malheurs ne peut provenir que de quelqu'un qui est animé par une foi réelle.

D'après Souhayb ar-Roumi (P.A.a) le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Que le sort du croyant est étonnant ! En effet, son sort n'est que du bien – situation dont ne jouit que le**



croyant - ; s'il remercie Allah pour un bien qu'il acquiert, il en est récompensé, et s'il endure un malheur qui le frappe, il en est encore récompensé : tout jugement divin qui concerne le musulman lui fait du bien (rapporté par Mouslim, 2999).

Certes, les malheurs et les épreuves constituent un test pour le fidèle serviteur ; ils ont la marque de l'amour qu'Allah lui voue. Ils sont comparables à un médicament qui, bien qu'amère, est accepté parce qu'il permet d'aboutir à ce que l'on aime - Allah représente l'exemple Supérieur (= Il transcende toute comparaison). On lit dans un hadith authentique ceci : « La récompense est certes proportionnelle aux épreuves subies ».

Quand Allah, le Puissant, le Majestueux, aime des gens, Il les mets à l'épreuve ; celui qui en sera satisfait sera agréé par Allah et celui qui sera insatisfait ne sera pas agréé ». (Rapporté par At-Tirmidhi, 2396 et par Ibn Madia, 4031 et jugé authentique par Cheikh al-Albani).

Il ne convient pas que le fidèle serviteur désapprouve les épreuves qu'Allah lui inflige. A ce propos al-Hassan al-Basri (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « Ne désapprouvez pas les épreuves et les coups durs ; il se peut que ce que l'on désapprouve aboutit à notre salut et que ce que l'on préfère conduise à notre trépas.

Allah le sait mieux.